



80 rue de Versailles  
BP112  
91305 Massy cédex  
Tél : 01 69 53 74 00

Massy, le 24 Septembre 2024

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame, Monsieur,

L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration aura lieu le

**Vendredi 11 octobre 2024**

**De 15h30 à 19h30**

**BUREAU DE VOTE** au lycée du Parc Vilgénis : **Bâtiment G**

J'attire tout particulièrement votre attention sur l'importance de votre participation à ces élections. Cinq de vos représentants siégeront au Conseil d'Administration de l'établissement. Organe consultatif et délibératif, cette instance fixe les principes essentiels de la vie pédagogique et éducative de l'organisation du Lycée. **Vous êtes des partenaires indispensables à la vie démocratique de notre lycée.**

J'attire aussi votre attention sur la procédure : **chacun des deux parents est à la fois électeur et éligible (un ou plusieurs enfants ne donne droit qu'à un vote par parent)**

CETTE ANNÉE, LE VOTE PAR CORRESPONDANCE EST VIVEMENT CONSEILLÉ. Le bulletin choisi, ne comportant ni rature, ni surcharge, doit être inséré dans l'enveloppe de vote ne portant aucune inscription ou marque d'identification. Cette enveloppe fermée, est glissée dans l'enveloppe pré-imprimée blanche (voir le modèle au verso). Si les deux parents votent, chacun doit utiliser une enveloppe de couleur (bleu ou orange) et les insérer dans l'enveloppe blanche.

Le Proviseur